



News DOUANES

Publication éditée par la Direction des Douanes Comoriennes
Responsable de la publication: Moinafatima Soilihi
Email: fsoilihi@douane.gov.km

N°09
Septembre
2019

Douanes comoriennes/Vœux de nouvel an musulman : Le ministre des Finances transmet un message de félicitation du Président à l'administration douanière

Au cours de la rituelle cérémonie «de levée de drapeau», du mercredi 3 septembre 2019 au centre douanier de Moroni-Port, Saïd Ali Saïd Chayhane, Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, a réitéré la nécessité de la poursuite des mesures de réformes engagées par la Direction Générale des Douanes et demande à celle-ci à ne laisser aucune marge d'impunité à toute forme d'indiscipline.

Le ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire a transmis un message de félicitation du Chef de l'Etat à l'administration des douanes à l'occasion de la célébration du nouvel an musulman, ceci a eu lieu lors de la traditionnelle levée de drapeau de chaque mercredi au centre douanier de Moroni-Port.

Saïd Ali Saïd Chayhane a transmis les messages de félicitations, soulignant sa fierté pour les performances enregistrées ces derniers mois en matière de recouvrement ; 83,12% des attentes au premier semestre 2019



Mise en place d'un scanner à la douane de Moroni : Le ministre Chayhane suit les travaux de près

L'objectif de la visite du Ministre des Finances au port de Moroni le 17 Septembre 2019, est de voir l'évolution de l'installation de cet appareil qui va alléger, d'une manière significative, le temps de contrôle des conteneurs au niveau du port. Ce projet, qui va également se faire dans le port de Mutsamudu, entre dans le cadre de la modernisation complète de l'administration des douanes du pays.



L'installation de ces appareils permet, non seulement de réduire le temps de contrôle des marchandises transitant au port Moroni, mais vise aussi la sécurisation du territoire national et la lutte contre les contrebandes de diverses sortes.

Sous-Comité des DG des douanes africaines : Les Comores transmettent le flambeau à la République d'Ouganda

La cérémonie de remise du flambeau a eu lieu jeudi 20 septembre à Kampala en présence des Directeurs Généraux des douanes du continent, des hauts responsables de l'Union Africaine et du Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD). Les Comores avaient assuré la présidence du Sous-comité des douanes africaines depuis septembre 2018 dans un contexte particulier marqué par l'entrée en scène de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).



Le Directeur Général des Douanes Comoriennes a transmis jeudi 20 septembre le flambeau à son homologue ougandais, Willie Shumba, au cours d'une cérémonie solennelle organisée à Kampala en marge des travaux de la 11eme réunion ordinaire du Sous-Comité des Directeurs Généraux des Douanes de l'Union Africaine.

Pour rappel, il y a un an, en septembre 2018 à Moroni, les Comores succédaient à la République du Cameroun à la tête du Sous-Comité des Directeurs Généraux des Douanes de l'Union Africaine (SCDGDUA), assurant, pour la première fois, la présidence de cet organe pilote dans la mise en œuvre des directives et autres recommandations relatives à la facilitation des échanges en Afrique.

RECETTES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

Centre	Montant (Kmf)	Pourcentage
Moroni port	1.107.618.031	67.11%
Mutsamudu port	500.369.994	30.32%
Hahaya Aeroport	41.172.113	2.49%
Fomboni port	1.105.969	0.06%
Total	1.650.266.107	100%

LES 10 1^{er} DU MOIS DE SEPTEMBRE

Transitaire en valeur :

E.C.T.D/REP ABDOUROUHAMANE
(1 985 048 313 kmf)

Exportateur en valeur :

YASSRA INTERNATIONAL REP/RAVI KUMAR
(244 300 000 kmf)

Exportateur en droit & taxes:

HUILES ESSENTIELLES H.E OCEAN INDIEN
(2 289 013 kmf)

Importateur en valeur:

SOCIETE COMORIENNE DES HYDROCARBURE
(828 804 884 kmf)

Importateur en droit & taxes:

AGK SARL (147 911 148 kmf)



Pays d'exportation en valeur :

Inde (813 900 000 kmf)

Pays d'importation en valeur:

Emirats Arabes Unis
(1 864 706 986 kmf)

Produit exporté en valeur:

Girofles (antofles, clous et griffes)
(1 144 650 000 kmf)

Produit importé en valeur :

Huiles de pétrole
(783 065 397 kmf)

Produit importé en droit & taxes :

eaux minérales, gazéifiées et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du no 2009 (79 970 873 kmf) 2